



**AVIS DE CLASSEMENT
DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SELECTION D'APPEL A PROJETS**

(Compétence exclusive du Président du Conseil départemental de l'Aude)

Réunie le 2 novembre 2021 à l'Hôtel du Département

Dossiers présentés en réponse à l'appel à projet :
« **Création d'un dispositif expérimental d'accueil de femmes enceintes et de parents isolés avec enfants de moins de trois ans** »,

Le classement des 3 dossiers reçus, déclarés recevables et instruits, a été établi par la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets, à l'unanimité des membres ayant voix délibérative.

1. **Projet porté conjointement par Aude Urgence Accueil et ADAFF**
2. **Projet porté par SOLIHA Méditerranée**
3. **Projet porté par SOS Solidarités**

Le présent classement vaut avis de la Commission d'information et de sélection des appels à projets, conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles.

Cet avis obligatoire et consultatif sera publié au recueil des actes du Département de l'Aude et sur www.aude.fr.

Cet avis constitue un acte préparatoire à la décision de la Présidente du Conseil départemental.

A Carcassonne, le 4 novembre 2021

La Présidente de la Commission,


Chloé Danillon